

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt et un décembre à 19 H 15 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LABORIER Bernard Maire.

Excusée : Mme LAISSU Sylvie

Absente : Mme CHEVAU Elisabeth

- **MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE ET LA REHABILITATION DE L'ANNEXE EN SALLE DE REPOS**

M. Le Maire rappelle les formalités concernant la consultation pour le marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de l'école et la réhabilitation de l'annexe en salle de repos

Vu la consultation en date du 14/11/2017

Vu la réunion de la commission d'appel d'offres en date du 12 décembre 2017

Vu le rapport d'examen des offres établi par l'ATD du 12 décembre 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer le marché au cabinet le mieux disant selon les critères établis (valeur technique 65 % - prix 35 %)

M. RAYNAUD Pierre architecte à Tournus pour un montant de 18 330.00 € HT (honoraires + missions complémentaires).

- **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe le Conseil

- que le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif établi par la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne peut être consulté en mairie.

- qu'il y a lieu de procéder à une ouverture de crédits à l'article 165 d'un montant de 336.00 € correspondant au remboursement d'une caution pour un logement communal. Le conseil, après en avoir délibéré, accepte cette décision modificative.

Le Conseil fixe le prochain conseil au jeudi 08 février 2018 à 19 H 15.